



Bulletin CCAG - octobre 2002

Le Bulletin du CCAG est publié de quatre à six fois par année et distribué à chaque arpenteur-géomètre par l'intermédiaire des associations membres du CCAG. Le Bulletin décrit sommairement les travaux du Conseil. Le rédacteur vous invite à lui faire parvenir vos commentaires qui peuvent être acheminés au bureau du CCAG par courriel, télécopie, courrier ou téléphone.

Assemblée annuelle de 2003

L'assemblée annuelle du Conseil canadien des Arpenteurs-géomètres se tiendra les 27 et 28 avril 2003, à Calgary en Alberta. La rencontre sera immédiatement suivie de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Arpenteurs-géomètres de l'Alberta et, comme à l'habitude, une délégation importante du CCAG assistera aux travaux albertains.

Le CCAG étant une association d'associations sans membres individuels, l'assemblée annuelle consiste en une réunion de deux jours du bureau de direction et du comité exécutif plutôt qu'en un rassemblement imposant de membres individuels et comportant une exposition, des séminaires et des activités sociales. Plusieurs observateurs officiels sont invités à participer aux travaux, y compris les présidents des associations membres et les représentants d'autres organismes tels que l'Institut canadien de la géomatique et les organisations nationales américaines et mexicaines d'arpenteurs-géomètres. L'assemblée annuelle est la seule du genre à favoriser les échanges face à face du bureau de direction du CCAG et offre une occasion de discuter en profondeur les politiques, les orientations et les priorités de l'année à venir. La réunion est planifiée conjointement avec l'assemblée annuelle d'une association membre afin de permettre aux participants de rencontrer individuellement au cours de ces quelques jours leurs confrères, les comités, les présidents invités, etc. Il s'agit d'une bonne façon pour les membres individuels participant à l'assemblée d'augmenter leur sensibilisation et leur compréhension du CCAG et en contrepartie, pour les représentants de mieux saisir les besoins prioritaires des membres.

Si vous avez l'intention de participer à l'assemblée annuelle de l'ALSA au printemps prochain, veuillez vous prévaloir de l'occasion d'échanger avec un représentant du CCAG et d'exprimer votre point de vue, d'offrir votre participation bénévole et votre énergie ou de poser des questions au sujet de l'association nationale.

Conseil d'administration du CCAG et comité exécutif

Le conseil d'administration actuel est composé de Scott Murphy, NLS, Serge Bernard, PEILS, Gérald Pottier, NSLS, H. Murdock MacAllister, NBLs, Denis Blais, OLS, Gord Lund, MLS, Roy Pominville, SLS, Monroe Kinloch, ALS, Dave Bazett, BCLS, et de Carl Friesen, ACLS. Les membres du comité exécutif de cette année sont : Greg Browne, BCLS, président, James Dobbin, NBLs, vice-président, Philip Milo, NSLS, ancien président, et Gord Lund, MLS, secrétaire-trésorier.

Conseil sectoriel des ressources humaines de la géomatique

L'étude sur les ressources humaines du secteur de la géomatique de 2001 (l'étude) a tiré ses conclusions et fait des recommandations en ce qui a trait aux défis des ressources humaines auxquels est confronté ce secteur, c'est-à-dire en ce qui a trait à la sensibilisation et l'image auprès du public, le recrutement et le maintien de l'effectif, l'éducation et la formation, et le développement professionnel et la certification. Des sessions de stratégie et de consultation en suivi à l'étude ont permis de déterminer qu'une approche globale et coordonnée de l'examen de ces questions pour le secteur canadien de la géomatique pourrait se faire par le biais d'un conseil sectoriel des ressources humaines de la géomatique. Les conseils sectoriels constituent des entités soutenues par le gouvernement fédéral en partenariat avec le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et sont conçues dans le but d'examiner par secteur les questions de ressources humaines à l'échelle

nationale. Tel qu'il est mentionné dans la littérature de DRHC, «Les conseils sectoriels offrent une infrastructure permanente pour le secteur privé afin d'aborder stratégiquement des questions complexes de ressources humaines sur une longue période de temps. Un conseil sectoriel est un organisme, dirigé conjointement par des représentants des parties intéressées d'un secteur défini d'activités économiques (secteur ou profession), dont le mandat consiste à identifier et à aborder les questions de ressources humaines.»

L'élaboration d'un conseil sectoriel est essentiellement un procédé en plusieurs étapes qui peut être fractionné en phases d'ébauche, d'élaboration et d'opération. Ce processus requiert l'accord de l'ensemble du secteur au cours de la phase d'ébauche. Il existe actuellement un consensus au niveau de la direction du CCAG, de l'Institut canadien de la géomatique et de l'Association canadienne des entreprises en géomatique constituant les trois principaux promoteurs sectoriels de l'étude, de poursuivre la phase d'élaboration d'un conseil sectoriel. Une proposition conceptuelle sur le financement de la phase d'élaboration a été soumise à DRHC et est actuellement à l'étude. Les réactions à la proposition conceptuelle sont attendues en septembre et une demande détaillée de financement sera élaborée afin d'être soumise au cours de l'automne.

Le financement provenant de DRHC surviendra à la phase d'élaboration qui comprend l'enquête et l'élaboration d'un plan stratégique pour 5 ans ainsi que la structure d'un conseil d'administration et de secrétariat pour le conseil sectoriel. Ce processus sera dirigé par un comité d'orientation représentant les principales parties intéressées par le secteur de la géomatique. Si un modèle pouvant remplir les objectifs principaux du conseil sectoriel des ressources humaines et susciter le soutien de la communauté canadienne de la géomatique est trouvé, l'organisme issu sera créé et entrera dans la phase opérationnelle avec l'appui continu du fédéral par l'entremise de DRHC.

La direction et le conseil d'administration du CCAG sont d'avis qu'il s'agit d'une occasion privilégiée pour porter un regard analytique en profondeur sur la création d'un organisme qui soutiendra et renforcera la communauté canadienne de la géomatique. Le modèle du conseil sectoriel s'est avéré une réussite dans d'autres secteurs économiques et est fortement supporté par DRHC, tant au niveau de l'expertise du personnel et des consultants, que du financement substantiel. Les activités au cours de la phase d'élaboration peuvent être envisagées comme un projet du CCAG, en partenariat avec l'ICG et l'ACEG, sans dévier du travail actuel du CCAG et des autres questions prioritaires. Abstraction faite du résultat éventuel, le processus d'aborder un problème national par une approche de partenariat de l'ensemble d'un secteur ne peut que conduire à un niveau de reconnaissance des arpenteurs-géomètres en tant que partie intégrale de la communauté de la géomatique ainsi qu'à une meilleure compréhension de l'ensemble de ce secteur.

La mobilité de la main-d'œuvre chez les arpenteurs-géomètres canadiens

Le CCAG a été l'hôte, par téléconférence, de la première revue annuelle d'un document de reconnaissance réciproque (DRR) sur l'arpentage en vertu de l'Accord sur le commerce extérieur – Mobilité de la main-d'œuvre. Deux éléments d'action spécifiques en ont résulté.

- Les associations sont invitées à revoir la question de l'augmentation du nombre d'examens disponibles aux candidats en vertu de l'accord, d'examiner et d'analyser la faisabilité de différentes options selon leurs situations particulières et de communiquer les résultats de leurs discussions à d'autres associations. Ceci ne devrait pas se limiter qu'aux associations offrant actuellement un seul examen par année puisqu'une possibilité accrue profiterait aux candidats dans toutes les juridictions et que la communication des idées générées au cours des discussions dans les associations favoriserait la cohésion.
- Le CCAG doit s'assurer de l'application uniforme du principe à l'effet que l'attestation d'expérience soit considérée comme équivalente au processus de stage à la fois pour le candidat provincial au CCAG et le candidat du CCAG à l'association provinciale. Des modifications à la réglementation actuelle du CCAG et à l'accord lui-même peuvent être envisagées afin de clarifier cette question.

Le représentant de l'Association de l'Île-du-Prince-Édouard a indiqué que son association avait toujours de la difficulté avec le concept de l'accord et qu'il n'envisageait pas de reconsidérer leur participation. Il y a eu plusieurs demandes de permis d'exercer en vertu de l'accord et les associations signataires tentent d'implanter les changements nécessaires à leurs politiques et leurs réglementations afin de se conformer entièrement à l'accord et à traiter ces demandes. On peut retrouver sur le site Web du CCAG, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'un recueil des expériences vécues des associations individuelles avec l'accord.

Conseil national des examinateurs

Depuis quelques années déjà, le conseil national des examinateurs, les Associations et le CCAG ont œuvré ensemble pour tenter d'uniformiser les exigences scolaires d'admission pour les candidats hors juridiction et les cours spécifiques de formation. Les dix associations (à l'exclusion de l'AAGIPE) signataires de l'Accord sur la mobilité de la main-d'œuvre pour les arpenteurs se sont mises d'accord pour poursuivre les efforts en vue de l'harmonisation des compétences scolaires. Un tronc commun de cours et des examens identiques ont été établis pour neuf de ces associations (à l'exclusion de l'OAGQ) en vertu d'un MOU entre les conseils d'administration des arpenteurs de l'Atlantique, de l'Ontario, des Prairies et du Canada.

Au cours d'une réunion de ces quatre conseils d'administration, laquelle s'est tenue au cours de l'automne 2000, un énoncé de vision a été adopté à l'effet de remplacer les conseils d'administration régionaux par un conseil national. Celui-ci offrirait des services en relation avec le tronc commun de cours et l'évaluation, l'examen et la certification des candidats à l'échelle nationale et également, assumerait la responsabilité de l'accréditation des établissements d'enseignement qui offrent des cours en géomatique à la place du Comité de coordination du conseil national des examinateurs du CCAG.

L'énoncé de vision a été présenté au CCAG sous la forme d'un rapport du conseil d'administration. Les associations ont fortement appuyé l'idée d'examiner différents concepts et modèles potentiels pour un conseil national et lors de la réunion annuelle (du CCAG) en janvier 2001, le sujet ayant été abordé, un comité spécial a été formé (le « Comité »). Depuis lors, le Comité s'est élargi afin d'inclure ses membres actuels (le président, Jim Dobbin, Denis Blais, Sarah Cornett, Norman Lalanne, Sue Nichols, Larry Pals, Doug Simmonds, Jim Simpson, Brent Taylor).

Un document de travail, un projet d'accord et un projet de modèle de financement d'un conseil national a été élaboré par le Comité afin d'établir une base de discussion du Comité quant aux participants, objectifs, rôle et structure d'un conseil national ainsi que le processus et les éléments d'action qui devront être examinés afin de mener le concept à terme. Le document de travail, le projet d'accord et le projet de modèle de financement ont passé par un certain nombre d'étapes d'itération et le Comité anticipe faire une présentation formelle aux conseils d'administration et aux conseils des associations au cours de l'automne et au début de l'hiver. Le document de travail est disponible par l'intermédiaire du CCAG et ceux qui désirent apporter des commentaires doivent communiquer par courriel avec Jim Dobbin à l'adresse suivante : jdobbin@cogs.ns.ca.

Possibilités de participation

Le CCAG est confronté au problème de trouver des façons d'accroître et d'élargir son bassin de membres des comités et des équipes de projet. Nous devons trouver et inscrire la participation de ces nombreux membres de la communauté canadienne des arpenteurs-géomètres qui ont à cœur de régler les problèmes de notre profession tant au niveau national qu'international. Chacun des membres des conseils et des comités est chargé de maintenir l'équilibre entre représenter leur juridiction particulière et servir les intérêts communs de la communauté nationale. Ceux qui sont ou ont été impliqués dans le travail du CCAG découvrent que l'interaction avec leurs homologues de l'ensemble du pays et même de l'extérieur ont permis d'élargir leurs perspectives et ceux-ci conservent des connaissances approfondies qu'ils appliquent maintenant à leurs activités familiales et professionnelles. Il est cependant inconcevable de toujours compter sur les mêmes personnes pour mener à bien tous les projets du CCAG.

Les quatre secteurs prioritaires de la gouvernance, les communications, les questions nationales et internationales, et les opérations et l'administration, qui avaient été identifiés à Victoria ainsi que les projets en cours qui sont mentionnés dans ces bulletins et sur le site Web du CCAG sous l'onglet Comités et projets, ont tous un besoin urgent de personnes pour les mener à la réussite. Le temps à y consacrer n'est pas énorme. L'engagement consiste à offrir des avis, des analyses réfléchies et des conseils sur les plans d'action et la prise de décision. Veuillez communiquer avec le bureau du CCAG ou avec un membre du conseil ou d'un comité actuel, afin d'obtenir des renseignements sur votre participation.

Comité de l'assurance responsabilité professionnelle

Le comité de l'assurance responsabilité professionnelle (CARP) tiendra sa réunion régulière du comité de l'automne à Ottawa, les 5 et 6 octobre 2002. La période des renouvellements est terminée et les membres du comité sont très heureux de la politique elle-même et des conditions de renouvellement du programme. Cette

réunion sera axée sur les questions de règlement des réclamations et sur le fait de voir à ce que les personnes assurées puissent continuer d'être bien servies par le programme.

Le nouveau guide de pratique, traitant des questions telles que les communications, les risques de la pratique, le règlement des réclamations, la gestion des risques et les contrats, est dans sa phase finale d'élaboration et sera publié au cours de l'automne par le biais du site Web du CCAG. Une quantité limitée de copie papier sera également disponible.

Veillez continuer de répondre au questionnaire de rétroaction dans les situations où vous devez présenter une réclamation. Le comité surveille étroitement les réponses et utilise vos observations afin d'améliorer le service aux participants du programme. Prenez connaissance de la série de bulletins sur le contrôle des pertes d'ENCON et anticipez la présence d'un membre du CARP lors de la réunion annuelle de votre association pour la présentation d'une mise à jour brève sur les activités du comité et du programme.

Groupe de travail sur la planification stratégique

Le groupe de travail sur la planification stratégique, mis sur pied dans le but de poursuivre le travail débuté lors de l'atelier de planification stratégique de Victoria, C.-B., en mars dernier, s'est réuni quatre fois au cours du printemps et de l'été, et a effectué des progrès dans l'élaboration d'un plan stratégique d'ensemble et des plans d'action spécifiques pour le CCAG. Plusieurs sous-groupes ont été créés afin d'étudier les priorités clés identifiées à Victoria. Ainsi qu'il est courant dans tout processus de planification à long terme, beaucoup de travail reste à accomplir et la constance, la persévérance et l'appui des membres sont indispensables.

L'actualisation d'un énoncé de vision et des missions a été ébauchée et apparaît ci-dessous. Informez votre directeur si vous croyez que ces énoncés englobent votre vision de l'avenir du CCAG.

VISION : *Le CCAG, au nom de ses associations membres, assumera la direction sur les questions nationales et internationales sur la géomatique et sera le représentant reconnu de ses associations membres lors des forums nationaux et internationaux.*

MISSIONS :

1. *Le CCAG assume une direction proactive sur les questions nationales et internationales de la géomatique.*
 - 1.1. *Reçoit, identifie et analyse les questions des membres afin d'évaluer leur pertinence au niveau national et international.*
 - 1.2. *Offre l'expertise et un plan d'action économique afin de régler les questions.*
2. *Le CCAG offre une représentation internationale de ses membres.*
3. *Le CCAG offre une représentation nationale de ses membres.*
4. *Le CCAG offre un forum pour les communications nationales.*
5. *Le CCAG encourage la coopération entre les associations membres et la communauté élargie de la géomatique.*

On a identifié cinq secteurs prioritaires spécifiques, chacun ayant ses orientations stratégiques et ses objectifs à court et à long terme.

Un des premiers résultats du processus de planification stratégique est couvert par la priorité des communications et implique une amélioration des communications bilatérales, un niveau de connaissances et la participation des individus et des groupes à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté du CCAG sur la structure, le travail en cours, et les possibilités de participation dans le CCAG. Il y aura au cours de la prochaine année, une présentation et un forum de discussion sur le CCAG dans le cadre d'une réunion annuelle ou régionale.

En résumé

Les programmes reconnus, les nouvelles initiatives et les partenariats, les orientations et la planification stratégique sont toutes des caractéristiques du plan d'action actuel au CCAG. Au cours de la prochaine année, des possibilités vous seront offertes de faire valoir observations et participer et il y aura une version électronique de la politique de la porte ouverte au bureau du CCAG. Vos commentaires sont les bienvenues.